

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vous êtes tombés dans une méprise regrettable ; vous avez cru faire une économie d'argent, c'est une économie de gloire que vous faites.

Discours de Victor Hugo devant l'Assemblée nationale en 1848

Le 22 mars dernier, un accord entre les partenaires sociaux entérinait la dégradation des conditions d'indemnisation des annexes 8 et 10 du régime d'assurance chômage, spécifique aux métiers des artistes et techniciens du spectacle. Le 18 juin prochain, le gouvernement de François Hollande s'apprête à ratifier une convention d'assurance chômage négociée en toute déloyauté.

Ce nouvel accord réduit encore une fois les droits des plus fragiles pour, nous dit-on, faire des économies parce que les chômeurs coûtent trop cher. Il faut donc trouver un moyen de les faire payer.

Les salariés et les structures artistiques et culturelles (théâtres, compagnies) sont particulièrement touchés par cet accord qui prévoit une hausse de 2 points des cotisations salariales et patronales, un nouveau différé d'indemnisation qui concernerait 48% des salariés contre 9% actuellement. La précédente réforme de 2003 avait déjà pourtant montré son inefficacité et son injustice profonde.

En dix ans de luttes et de réflexion, les organisations syndicales et professionnelles ainsi que des parlementaires, membres du comité de suivi de la réforme de l'intermittence, ont établi des propositions précises pour une réforme équitable et durable de ce régime spécifique d'assurance chômage. Le MEDEF et certains partenaires sociaux ont fait le choix délibéré d'ignorer ces propositions.

Ce projet de réforme n'arrive pas au hasard dans une situation économique et sociale déjà difficile. Dans le contexte d'une politique d'austérité, les budgets de la culture sont, comme bien d'autres, soumis à des coupes drastiques. Dans le même temps, les lois de décentralisation, adoptées avant la loi sur la création, vont déstructurer la politique culturelle de notre pays. La réforme de l'indemnisation chômage et le mouvement des intermittents sont précurseurs du recul de la grande idée d'un service public de la culture voulu par nos aînés et construit patiemment au cours de la décentralisation culturelle. Nous nous opposons à ce reflux et au contraire, affirmons qu'en période de crise, c'est la précarité, l'ignorance, la haine, qu'il faut combattre. Les artistes, les techniciens, les structures culturelles œuvrant auprès de tous les publics sur le territoire sont en première ligne de ce combat de société.

Nous, directeurs de théâtres et de structures culturelles à Bordeaux, dans son agglomération et en région Aquitaine, exprimons notre soutien et notre solidarité à l'ensemble des équipes artistiques régionales et nationales engagées aujourd'hui dans ce combat indispensable. Aujourd'hui, nous appelons à la mobilisation de tous afin d'obtenir du gouvernement la réouverture de négociations prenant en compte nos propositions.

Bordeaux, le 16 juin 2014

Catherine Marnas et l'équipe du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine

Frédéric Maragnani et l'équipe de La Manufacture Atlantique - Bordeaux

Monique Garcia, Bruno Lecomte et l'équipe du Glob Théâtre - Bordeaux

Thierry Fouquet et l'équipe de l'Opéra National de Bordeaux

Jean-Luc Terrade et l'équipe des Marches de l'été et de 30 30 Rencontres de la forme courte

Fabien Jannelle, Joël Brouch et l'équipe de l'OARA - Aquitaine

Frédéric Durnerin et l'équipe de l'Agora, PNAC de Boulazac Aquitaine

Guillaume Blaise et l'équipe du Champ de Foire – Saint André de Cubzac
Stephan Lauret et l'équipe du Cuvier centre de développement chorégraphique – Artigues
Sylvie Violan et l'équipe du Carré / Les Colonnes, Saint-Médard-en-Jalles / Blanquefort
Chantal Achilli et l'équipe de L'Odyssée Théâtre de Périgueux
Marie-Michèle Delprat et l'équipe du Théâtre des Quatre Saisons – Gradignan
Bruno Rapin et l'équipe du Théâtre Georges-Leygues – Villeneuve-sur-Lot
Panchika Velez et l'équipe de l'Arguia Théâtre - Dax